

RENSEIGNEMENTS INSCRIPTION

bulletin d'inscription téléchargeable sur
www.grand-armagnac.fr/repas

Vous pouvez contacter **le siège administratif de la CCGA au 05.62.08.78.22** ou adresser un courriel à atable@grand-armagnac.fr

Vous pouvez également vous adresser aux bureaux d'accueil du service d'aide à domicile le plus proche de votre domicile.

Antenne SAAD Cazaubon
05.62.69.59.97

Antenne SAAD Éauze
05.62.09.94.80

Antenne SAAD Estang
05.62.08.16.79

Antenne SAAD Gondrin
05.62.29.16.36



CONTACT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND ARMAGNAC

14, allée Julien Laudet
32800 Éauze

05.62.08.78.22

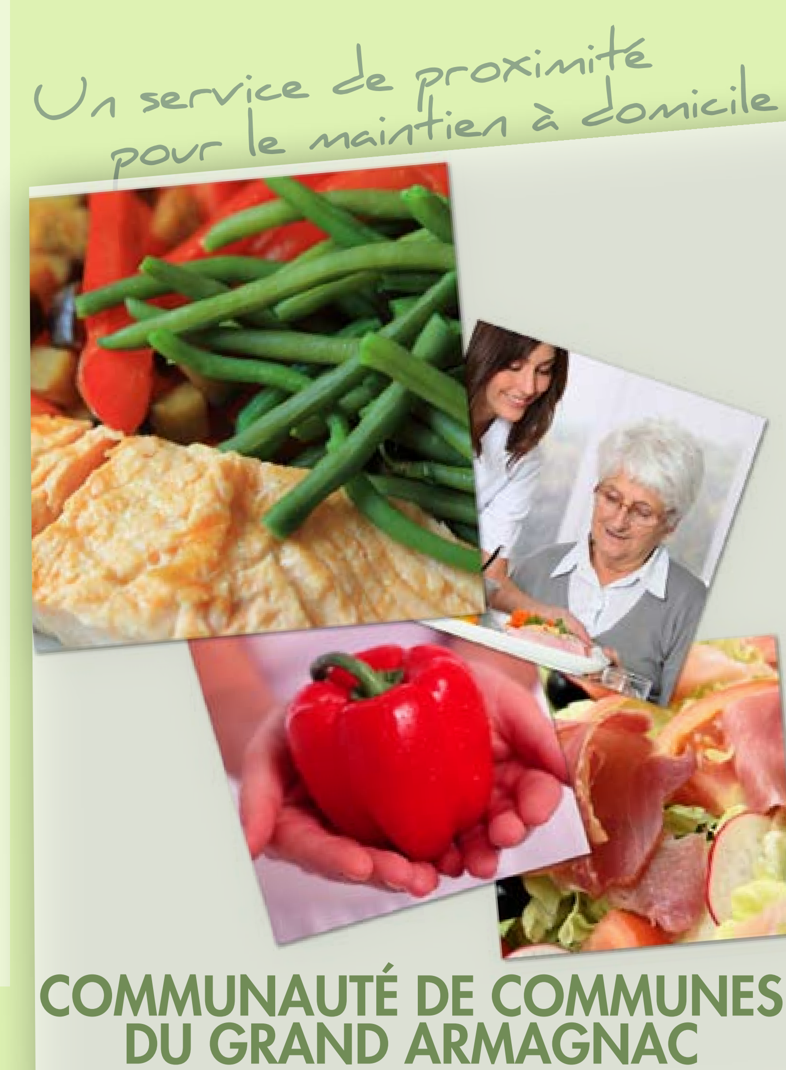
www.grand-armagnac.fr

Réalisation : N124 communication - N124.FR



SERVICE DE LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE

Un service de proximité pour le maintien à domicile



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND ARMAGNAC



Vous avez plus de 65 ans ou connaissez un accident de la vie et avez des difficultés à préparer vos repas… vous pouvez faire appel au service de livraison de repas à domicile de la Communauté de Communes du Grand Armagnac (CCGA).

Ce service ne nécessite aucun engagement de votre part, ni dans la durée, ni dans le nombre de repas commandés.
Vous êtes libre de l'interrompre à tout instant en le signalant aux personnes qui vous livrent.

LES COMMANDES

Contactez la Communauté de Communes par téléphone au 05.62.08.78.22 ou par mail à : atable@grand-armagnac.fr qui enregistrera votre commande.
Votre inscription et tous les renseignements sont également possible depuis chaque antenne SAAD de la CCGA dans les mairies de Gondrin, Éauze, Cazaubon, Estang et sur notre site internet **www.grand-armagnac.fr/repas**

Un délai de 5 jours est à prévoir lors de l'inscription. Chaque semaine, les menus à venir vous seront communiqués.



LES TARIFS

La CCGA a établi des tarifs différentiés en fonction de vos ressources.
Lors de votre inscription vous devrez fournir votre dernier avis d'imposition afin de connaitre votre participation.

- 6,00 € par repas
pour un montant de revenu inférieur à 700 € / mois ;

- 6,70 € par repas
pour un montant de revenu entre 701€ et 900 € / mois ;

- 7,50 € par repas
pour un montant de revenu entre 901€ et 1100 € / mois ;

- 8,00 € (prix plafond) par repas
pour un montant de revenu supérieur à 1101€ / mois.

Pour un couple, le deuxième repas livré à la même adresse sera facturé 6,00 € quel que soit le revenu de l'ayant droit.

LA LIVRAISON

Quatre agents se relaient pour assurer un service de qualité. Deux véhicules réfrigérés ont été affecté à la livraison des repas.
Les personnes qui vous livrent peuvent les déposer directement dans votre réfrigérateur afin d'assurer un maximum d'hygiène et ne pas briser la chaîne du froid, condition indispensable à leur conservation.



LA COMPOSITION DES REPAS

- Un potage
- Une entrée
- Un plat principal
- Un dessert ou un fruit
- Un fromage ou un laitage
- Du pain.

COMMENT RÉCHAUFFER LES PLATS ?

- À la casserole ;
- Au four traditionnel avec un plat adapté ;
- Au four micro-ondes
(les barquettes sont adaptées à ce mode d'emploi).

DES REPAS ÉQUILIBRÉS ET ADAPTÉS

- Qui assurent une parfaite sécurité quant à l'hygiène ;
- Qui vous assurent des repas tous les jours, y compris les samedis, dimanches et jours fériés.
- Barquettes individuelles portant des indications relatives au jour de la consommation.